



Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PRÉFET DE LA HAUTE-GARONNE

PREFECTURE
Direction des relations
avec les collectivités locales
Bureau de l'aménagement commercial
et de l'utilité publique

AVIS D'ENQUETE PUBLIQUE

RENFORCEMENT DE LA DESSERTE GAZIERE D'AUTERIVE

Avis d'ouverture d'enquête environnementale préalable :

- à la déclaration d'utilité publique, en vue de l'institution de servitudes, des travaux nécessaires au renforcement de la desserte gazière d'Auterive,
- à l'autorisation de construire et d'exploiter une canalisation de transport de gaz naturel ;

➤ Description de l'opération soumise à enquête

L'opération a pour objectif de renforcer le réseau de transport de gaz naturel existant afin de disposer d'une infrastructure adaptée, à court terme, à l'augmentation des consommations que connaît le secteur d'Auterive et, à plus long terme, aux évolutions structurelles des besoins en énergie des communes de Cintegabelle, Saverdun et Mazères sises au sud d'Auterive.

Les travaux projetés sur le territoire des communes de Miremont, Lagrâce-Dieu, Puydaniel et Auterive comprennent principalement :

- l'implantation d'une canalisation de transport de gaz naturel DN 150, d'une longueur approximative de 5,9 km, entre le poste de gaz à reconstruire de Puydaniel et le futur poste de Miremont, situé à 1 km au nord du bourg,
- l'enfouissement, sur une longueur de 100 m, de la canalisation située en encorbellement sur le pont de la RD 622 franchissant La Mouillonne sur la commune d'Auterive,
- la construction de deux postes de sectionnement dont l'un sur la commune de Miremont, l'autre sur la commune de Puydaniel,
- la reconstruction des départs du branchement DN 80 GRDF Auterive et de la canalisation DN 125/150 Capens-Pamiers.

➤ Autorité responsable du projet

Le projet est conduit sous maîtrise d'ouvrage de la société Transport et Infrastructures Gaz France - Direction opérations / Département projets-construction - sise 49, rue Dufau, BP522, à Pau (64010 Cedex) Tél : 05.59.13.37.15, Site internet : www.tigf.fr, auprès de laquelle toute information peut être demandée.

➤ Objets de l'enquête

L'enquête environnementale unique comprend deux objets :

- l'autorisation de construire et d'exploiter les ouvrages de transport de gaz naturel nécessaires au renforcement de l'alimentation gazière d'Auterive,
- la déclaration d'utilité publique, en vue de l'institution de servitudes, de l'opération.

➤ **Durée de l'enquête**

L'enquête se déroulera pendant 34 jours entiers et consécutifs du mercredi 15 octobre au lundi 17 novembre 2014.

➤ **Lieux et siège de l'enquête**

L'enquête est ouverte dans les communes de Miremont, Lagrâce-Dieu, Puydaniel et Auterive. La mairie de Miremont est désignée siège de l'enquête.

➤ **Désignation du commissaire enquêteur**

L'enquête publique sera conduite par M. Guy Jouvès, ingénieur en retraite, désigné par le président du tribunal administratif de Toulouse le 31 juillet 2014.
En cas d'empêchement, M. Guy Jouvès, sera suppléé par M. Michel Massou, officier de l'armée de terre en retraite.

➤ **Lieux, jours et heures où le public pourra consulter le dossier d'enquête dont l'étude d'impact et l'avis de l'autorité environnementale**

- **Dans les administrations suivantes :**

Le dossier d'enquête unique, dont l'étude d'impact et l'avis de l'autorité environnementale, restera déposé, pendant toute la durée de l'enquête, dans les administrations suivantes :

- mairie de Miremont, place Occitane,
- mairie de Lagrâce-Dieu, 9, rue de la Mairie,
- mairie de Puydaniel, 8, avenue des Pyrénées,
- mairie d'Auterive, place du 11 Novembre.

Chacun pourra en prendre connaissance aux jours et heures habituels d'ouverture des administrations précitées.

- **En se rendant sur le site internet suivant :**

www.haute-garonne.gouv.fr/renforcementgazieraauterive

➤ **Modalités selon lesquelles le public pourra présenter ses observations, propositions et contre-propositions**

- **Consigner ses observations sur le registre d'enquête**

Pendant toute la durée de l'enquête, le public pourra consigner ses observations sur l'un des registres d'enquête ouverts à cet effet aux jours et heures habituels d'ouverture des mairies de Miremont, Lagrâce-Dieu, Puydaniel et Auterive.

- **S'adresser par courrier ou courriel au commissaire enquêteur**

Les observations du public pourront, par ailleurs, être adressées, pendant la même période, à M. Guy Jouvès, commissaire enquêteur :

- soit par courrier postal adressé à M. le commissaire enquêteur, mairie de Miremont, place Occitane, 31190 Miremont

- soit par courriel en se rendant sur le site internet suivant :

www.haute-garonne.gouv.fr/renforcementgazierauterive

Les courriers et courriels seront annexés, dans les meilleurs délais possibles, au registre déposé à la mairie de Miremont, siège de l'enquête.

- **Rencontrer le commissaire enquêteur**

Le commissaire enquêteur, désigné à l'article 6 précité, se tiendra à la disposition du public lors des permanences suivantes :

- le mercredi 15 octobre 2014 de 09h à 12h00 à la mairie de Miremont,
- le mardi 21 octobre 2014 de 09h00 à 12h00 à la mairie de Lagrâce-Dieu,
- le mardi 28 octobre 2014 de 14h00 à 17h00 à la mairie de Puydaniel,
- le mercredi 5 novembre de 14h00 à 17h00 à la mairie d'Auterive,
- le lundi 17 novembre 2014 de 14h00 à 17h00 à la mairie de Miremont.

Les observations du public sont consultables et communicables aux frais de la personne qui en fait la demande pendant toute la durée de l'enquête.

➤ **Lieux où, à l'issue de l'enquête, le public pourra consulter le rapport et les conclusions du commissaire enquêteur**

Une copie du rapport et des conclusions du commissaire enquêteur restera déposée, pendant un an à compter de la date de clôture de l'enquête, à la préfecture de la Haute-Garonne, à la direction régionale de l'environnement, de l'aménagement et du logement ainsi qu'aux mairies de Miremont, Lagrâce-Dieu, Puydaniel et Auterive où le public pourra en prendre connaissance.

Les personnes intéressées pourront obtenir communication du rapport et des conclusions en s'adressant au préfet de la Haute-Garonne – Direction des relations avec les collectivités locales — 1 place Saint Etienne – 31038 Toulouse cedex 9.

Enfin, le rapport et les conclusions du commissaire enquêteur pourront être consultés sur le site internet www.haute-garonne.gouv.fr/renforcementgazierauterive

➤ **Décisions susceptibles d'être adoptées à l'issue de l'enquête**

A l'issue de l'enquête, le préfet de la Haute-Garonne se prononcera, par arrêté, sur :

- l'autorisation de construire et d'exploiter les ouvrages de transport de gaz naturel nécessaires au renforcement de l'alimentation gazière d'Auterive
- la déclaration d'utilité publique, en vue de l'établissement de servitudes, de l'opération.

Toulouse, le **15 SEP. 2014**

Pour le préfet, par délégation,
le secrétaire général


Thierry BONNIER